



Yves Estor, Ancien Directeur Juridique de 3 Suisses International
Parrain de la Promotion 2011/2012

Le mot du Parrain

Chers membres d'ADELEPI, chers amis,

Quand Thimothée m'a demandé de parrainer la promotion 2012 du Master PI, j'ai d'abord été un peu surpris : choisir un ex-directeur juridique retraité (quoique depuis peu...) pour parler à des « jeunes » commençant dans la vie, n'étais-ce pas, disons, « déplacé » ?

Puis mon ego l'a emporté. J'ai accepté en pensant à mon plaisir de prolonger mes liens avec le Master PI de Lille et avec Mme Blary-Clément que je remercie d'avoir approuvé ma « nomination »

En effet, je suis convaincu que le lien entre le monde professionnel et l'Université est indispensable à l'un comme à l'autre. Ce lien, entretenu aux 3 Suisses avec de nombreux stagiaires voici comment il fonctionne :

Les stagiaires apportent leur savoir juridique théorique tout frais. Il complète l'expérience pratique que le juriste d'entreprise senior a accumulée au fil des années. Ainsi, l'enrichissement est mutuel. En voici un exemple vécu aux 3 Suisses :

Quand le web a bouleversé la vente à distance, les « pirates » des noms de domaine internet, cybersquatters, typosquatters etc. ont bousculé nos certitudes en droit des marques. Territorialité ; spécialité, étaient battues en brèche par « le premier arrivé premier servi »

Pour sortir de ce « non-droit » l'imagination des stagiaires, leur familiarité avec le web et l'informatique ont permis de trouver ensemble des solutions juridiques nouvelles protégeant nos sites « piratés ». Ensemble, nous avons fait avancer la jurisprudence « anti squatters ».

Il est vrai aussi qu'aujourd'hui, en fin d'études, vous êtes inquiets de votre avenir.- Vous avez raison ! il faut le dire.

L'économie n'est plus assez au service de l'homme et le chômage, les restrictions budgétaires, font trop oublier la nécessaire qualité de la vie en entreprise.

Raison de plus pour profiter du temps du Master – et des stages – pour discerner clairement ce que vous aimerez faire dans le Droit. -Et aussi dans votre vie avec un grand V ; sachant que pour réussir, la clé est de « faire plus que ce qu'on vous demandera ».

En ce début d'année 2012, votre parrain veut vous convier à réfléchir un instant à ceci :

Pour commencer sa vie, le choix est triple :

- soit le plaisir d'abord ; le sérieux plus tard ;
- soit travailler dur pour se revancher vers la fin ;
- ou enfin, mener de front plaisir et labeur.

Vous avez déjà compris quel vœu votre parrain forme pour vous tous !

Bon courage et à bientôt !

Yves ESTOR